



Madame, Monsieur,

Très heureux d'accueillir votre enfant au lycée Camille Claudel à la rentrée prochaine, il convient désormais de procéder à la phase d'inscription proprement dite.

Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir **télécharger les documents** qui devront être remis dûment complétés lors des **journées d'inscription** :

- le mercredi 28 juin de 8h à 13h : Collèges Bara, C. Péguy,

- le jeudi 29 juin de 8h à 17h30 : Collège César Franck

-le vendredi 30 juin, de 8h à 17h30 : les autres collèges

° Fiche Vie scolaire (à compléter en précisant la LVB (ALD ou ESP), éventuellement une option choisie (LVC Italien Latin, grec, Allemand +, théâtre)

° Fiche Urgence (à compléter);

° Autorisation de sortie (à compléter);

° Document demi-pension (pour information) ;

° Fiche caisse de solidarité (pour information).

Merci également de bien vouloir vous munir le jour de l'inscription des pièces suivantes :

° Photocopie nominative de la page du carnet de santé concernant le DTP;

° Photocopies des 3 bulletins trimestriels de la classe de 3ème ;

° Pour les demi-pensionnaires, un chèque à l'ordre d'ELRES d'un montant de 40 euros avec au dos les nom et prénom de l'élève;

° Photocopie du livret de famille

° Attestation de quotient familial.

Pour information, nous vous rappelons que les inscriptions ne seront définitives qu'après réception de l'exeat adressé au lycée par le collège d'origine.

Pour préparer au mieux la rentrée prochaine, une première liste de fournitures et de préconisations est disponible et téléchargeable sur le site du lycée.

La demi-journée de prérentrée des élèves de seconde aura lieu lundi 4 septembre 2023 de 9h à 12h

les cours débutant selon les emplois du temps provisoires le mercredi 6 septembre 2023.

Au plaisir de vous accueillir prochainement,

Bien cordialement,